



Préavis n° 12/13 au Conseil communal

Crédit d'étude pour l'appel d'offres marchés publics pour la construction du complexe scolaire "Cœur du Chêne"

Délégués municipaux :
- Mme Gisèle Burnet, municipale
- M. Michel Crottaz, municipal



TABLE DES MATIERES

1.	PREAMBULE	3
2.	HISTORIQUE	3
3.	OBJET	4
4.	COUT DE L'ETUDE.....	4
5.	FINANCEMENT ET INVESTISSEMENT	4
6.	CONCLUSIONS	5



Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. PREAMBULE

La redéfinition de la carte scolaire inclut la région de Gimel pour tout le secondaire (2007), les accords Harmos (2006) et l'acceptation de la Loi sur l'Enseignement Obligatoire (LEO) en 2011 impliquent un remaniement des bâtiments scolaires. L'étude démographique et transports menée par l'ASSAGIE démontre que la Ville d'Aubonne a vocation d'accueillir le secondaire.

Un site scolaire primaire-secondaire doit répondre aux critères HarmoS (tous les élèves secondaires sur le même site) et LEO (enseignement par niveaux).

De plus, un tel site doit impérativement compter sur une cantine et sur une Unité d'Accueil pour Ecoliers (UAPE) à proximité.

Dans ce cadre, le besoin de 20 locaux supplémentaires a été confirmé par la Direction de l'Etablissement Scolaire Aubonne et environs.

Huit classes ont été acquises, grâce à votre accord, au printemps 2012.

Douze locaux supplémentaires doivent être mis à disposition pour la rentrée scolaire 2015. Cette première étape permet de rapatrier l'ensemble des classes de Pré Baulan et d'intégrer l'enseignement par niveaux. Le Château et le pied du Château gardent leur vocation scolaire.

Quant à Pré Baulan plusieurs pistes sont à l'étude pour sa réaffectation.

Se basant sur ces indications, La Municipalité a établi un schéma directeur de développement du Chêne, qui vous a été présenté en octobre dernier. Ce schéma ainsi qu'une étude du foncier, démontrent que des extensions du scolaire sont possibles.

Pour l'heure, nous vous proposons d'examiner la première étape de 2015.

2. HISTORIQUE

Au début des années 90, le Conseil Communal avalisait l'achat de la parcelle 294, dite du «dépôt Gaggio», ch. des Liserons n° 16. La Municipalité justifiait cet achat comme terrain de réserve pour de futures extensions de bâtiments scolaires.

Au début 2011, elle a mis à l'enquête préalable d'implantation un bâtiment multifonctionnel, dit «Cœur du Chêne», qui était sensé accueillir une UAPE «Le Rendez-vous» de plus grand volume, ainsi qu'une cantine scolaire. L'espace-cantine actuel ne correspond plus aux besoins ni des élèves, ni à la vocation du foyer du Centre Culturel et Sportif du Chêne. Le reste du bâtiment projeté devait recevoir le CMS et des appartements.

En 2012, la Direction des écoles a réévalué les nouveaux besoins scolaires en consultant les résultats d'une étude démographique faite dite Microgis.

D'autre part, le rôle multifonctionnel du bâtiment a soulevé de nombreuses oppositions. La Municipalité a alors étudié la faisabilité d'un bâtiment à vocation uniquement scolaire et parascolaire, en collaboration avec la Direction de l'Etablissement scolaire et de l'ASSAGIE.

L'étude démographique démontre par ailleurs que la population va augmenter sur l'aire de recrutement.



3. OBJET

Des pré-études confiées dès 2011 au bureau d'architecture Thierry Brüttsch, à Gland, donnent naissance à un concept de 12 classes, d'un restaurant scolaire de 300 places et d'une Unité d'UAPE pour 80 enfants. 6 classes auront une surface de 80 m², 3 seront de 66 m² et 3 de 69 m²; à cela s'ajoutent 2 locaux de dégagements et une réserve de 120m² au rez-de-chaussée.

Le bâtiment «Cœur du Chêne» a été mis à l'enquête publique en juillet 2013 et aucune opposition n'a été formulée.

Une deuxième étape devrait suivre dans quelques années pour inclure des locaux administratifs, bibliothèques scolaire et jeunesse, ainsi qu'une salle de gymnastique.

4. COÛT DE L'ETUDE

Honoraires et frais déjà engagés

• Honoraires et frais de l'architecte	Fr.	73'400.00
• Honoraires et frais du géomètre	Fr.	14'500.00
• Honoraires et frais ingénieur civil pour marchés publics	Fr.	19'450.00
• Honoraires et frais ingénieur civil	Fr.	21'600.00
• Honoraires sanitaire	Fr.	10'000.00
• Diagnostic amiante	Fr.	3'250.00
• Frais pour les mises à l'enquête et divers	Fr.	7'500.00
Total des honoraires et frais déjà engagés	TTC Fr.	149'700.00

Estimation des honoraires et frais pour la préparation du cahier des charges pour l'appel d'offres

• Bilan thermique	Fr.	2'000.00
• Rétention d'eaux	Fr.	4'500.00
• Ingénieur géomètre	Fr.	2'000.00
• Ingénieur civil	Fr.	16'400.00
• Ingénieur chauffage/ventilation	Fr.	34'000.00
• Ingénieur sanitaire	Fr.	8'500.00
• Ingénieur électricité	Fr.	20'500.00
• Ingénieur géothermie	Fr.	6'700.00
• Sondages sous-sol	Fr.	8'500.00
• Honoraires et frais juristes éventuels pour recours	Fr.	5'000.00
• Honoraires et frais ingénieur civil pour marchés publics (solde)	Fr.	2'000.00
• Architecte : Développement et adaptation projet	Fr.	50'000.00
• Architecte : Préparation dossier appel d'offres et cahier des charges	Fr.	15'000.00
• Architecte : Frais	Fr.	2'000.00
• Divers et imprévus	Fr.	22'900.00
	Fr.	200'000.00
TVA 8%	Fr.	16'000.00
Total des honoraires et frais à venir	TTC Fr.	216'000.00

TOTAL DU CREDIT D'ETUDE Fr. **365'700.00**

5. FINANCEMENT ET INVESTISSEMENT

5.1 Plan des investissements

Le plan quinquennal 2013-2018 prévoit un investissement de 15,2 mio réparti entre 2014 et 2015. Ce crédit d'étude fait partie de montant.



5.2 Financement

Le crédit d'étude de Fr. 365'700.-- sera financé par la trésorerie courante.

5.3 Amortissement

L'investissement de Fr. 365'700.-- sera amorti pendant 10 ans, par des annuités égales de Fr. 36'570.--, selon l'article 17 du règlement cantonal sur la comptabilité des communes.

5.4 Impact sur le compte de fonctionnement

Hormis l'amortissement, le crédit d'étude n'impactera pas le compte de fonctionnement.

6. CONCLUSIONS

Dans son programme de législature, la Municipalité a clairement insisté sur le maintien à long terme des cycles primaire et secondaire dans notre commune, qui doit garder une vocation d'enseignement aussi complet que possible et conforter son rôle formateur et éducatif. L'ancien Chef –lieu de district remplit ce rôle et le remplira encore longtemps, nous considérons cela comme essentiel.

Le crédit d'étude que nous vous demandons ce soir va dans ce sens.

Vu ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

- vu le préavis municipal n° 12/13 relatif à la demande d'un crédit d'étude pour l'appel d'offres marchés publics pour la construction du complexe scolaire "Cœur du Chêne",
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier ce projet,
- ouï le rapport de la Commission des finances,
- attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

de voter le décret suivant :

LE CONSEIL COMMUNAL D'AUBONNE

- autorise la Municipalité à effectuer l'étude telle que présentée
- autorise la Municipalité à entreprendre toutes les démarches utiles à cet effet
- accorde un crédit de Fr. 365'700.-- TTC pour la réalisation de cette étude
- autorise la Municipalité à prélever cette somme sur la trésorerie courante
- autorise la Municipalité à amortir cet investissement sur 10 ans, par des annuités égales.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 27 août 2013

Au nom de la Municipalité

Le syndic :

La secrétaire :

L.-E. Rossier

J. Carriot

Préavis déposé devant le Conseil communal d'Aubonne en séance du 3 septembre 2013

Annexe : Fiche d'investissement

Préavis	12/2013	Crédit d'étude pour l'appel d'offres marché publics pour le Cœur du Chêne	Aubonne, le 20 août 2013
---------	---------	---	--------------------------

Situation des préavis		7.2011	2012	2013	2014	2015	6.2016	Patrimoine	Administratif		
Total des préavis votés par le Conseil Communal		CHF 440'000.00	CHF 4'793'000.00	CHF 2'488'700.00				CHF 7'721'700.00			
Situation des emprunts		7.2011	2012	2013	2014	2015	6.2016	Cautonnement et garanties			
Plafond d'emprunt selon préavis adopté le 22.11.2011		CHF 40'000'000.00	CHF 40'000'000.00	CHF 40'000'000.00	CHF 40'000'000.00	CHF 40'000'000.00	CHF 40'000'000.00	Plafond CHF 8'000'000.00			
Emprunts au 1 ^{er} janvier		CHF 14'965'577.00	CHF 15'271'026.00	CHF 13'094'050.25				Engagé -CHF 1'342'000.00			
Evolution des emprunts durant la période +/-		CHF 305'449.00	-CHF 2'176'975.75	CHF 91'621.05				Caution demandée 0			
Emprunts d'une période/date du jour		CHF 15'271'026.00	CHF 13'094'050.25	CHF 13'185'671.30	CHF 0.00	CHF 0.00	CHF 0.00	Disponible CHF 6'658'000.00			
Dépenses d'investissements		Estimation des dépenses d'investissements nets						Estimation amort. + entretien			
	CHF	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Durée ans	Montant Amortiss.	Prélèvement réserve	Entretien annuel
Descriptif/Libellé	TTC							10	15'000	0	
Honoraires et frais déjà engagés	149'700	149'700						10	22'000	0	
Honoraires et frais à venir	216'000	216'000									
Total d'investissement	365'700	365'700	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		37'000	0	
Financement du préavis											
Budget de fonctionnement :	0.00										
Trésorerie courante	0.00										
Investissements :	365'700.00										
Trésorerie courante	365'700.00										
Emprunt											
Estimation des coûts d'exploitation											
Libellé / années		2013	2014	2015	2016	2017	2018				
Coûts total d'exploitation		CHF 37'000	CHF 37'000	CHF 37'000	CHF 37'000	CHF 37'000	CHF 37'000				
Intérêts en %	3%										
Entretien											
Amortissements		CHF 37'000	CHF 37'000	CHF 37'000	CHF 37'000	CHF 37'000	CHF 37'000				
Personnel supp. en CHF											
Personnel supp. en EPT											
Economies / Recettes		CHF 0	CHF 0	CHF 0	CHF 0	CHF 0	CHF 0				
Coûts nets d'exploitation		CHF 37'000	CHF 37'000	CHF 37'000	CHF 37'000	CHF 37'000	CHF 37'000				

Compte Bilan : 9143.27
Compte Investissement : 355.365.503.1